

CULTURE ET PATRIMOINE



# Bémoa

s'engage

LETTRE D'INFORMATION

## VERS UNE VILLE CULTURELLE DURABLE

### AGENDA 21 DE LA CULTURE 1

1<sup>ère</sup> "Ville pilote" dans la Caraïbe

### AMÉNAGER POUR VALORISER 2

Les "Parcours du Patrimoine" redonnent vie à notre histoire

### PRÉSERVER POUR TRANSMETTRE 3

Protégeons notre patrimoine bâti



*Innovier pour durer!*

#4

# VERS UNE VILLE CULTURELLE DURABLE



En devenant "Ville pilote de l'Agenda 21 de la culture", la collectivité manifeste sa volonté de construire un projet de territoire capable de conjuguer la culture et le développement durable.

Baie-Mahault n'a pas attendu cette démarche innovante pour faire de la démocratisation de la culture un axe fort de sa politique au travers :

- > **d'investissements publics** : la rénovation du bâti historique, le soutien à la création artistique ou l'aménagement du territoire,
- > **de manifestations d'envergure** : "Jou a Tradisyon", "Art Bé-mao" ou encore "Voix d'ici et d'ailleurs"...

Aujourd'hui, l'ambition communale est de franchir un nouveau cap en faisant de la culture et du développement durable des axes transverses des autres politiques publiques (aménagement et animation du territoire, économie, etc.).

Protéger et valoriser aujourd'hui ce que nous transmettrons demain... C'est ainsi que la Ville a décidé de conjuguer son futur au présent. ●



## AGENDA 21 DE LA CULTURE

# 1<sup>ÈRE</sup> "VILLE PILOTE" DANS LA CARAÏBE

Dans la Caraïbe, Baie-Mahault est l'unique "Ville Pilote" inscrite à l'organisation mondiale de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), chargée de la mise en oeuvre de l'Agenda 21 de la Culture dans le monde.



● 30 villes dans le monde sont "Villes Pilotes de l'Agenda 21 de la culture"



L'agenda 21 intègre désormais la culture comme le 4<sup>e</sup> pilier du développement durable au même titre que le social, l'économie et l'environnement.

L'organisation CGLU a récemment mis à la disposition de la ville deux experts pour l'aider à :

- > **évaluer sa politique culturelle** et la comparer à celles d'autres villes du monde,
- > **définir un programme de travail** et partager les bonnes pratiques,
- > **lancer un programme de travail** sous la forme de dialogues participatifs avec la société civile et d'apprentissage avec d'autres villes.

Dans le cadre d'un processus de participation citoyenne, le programme de "Villes Pilotes 2016-2019" doit déboucher sur la mise en place d'actions pour atteindre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de la Culture. ●



**DATES CLÉS DU PROGRAMME VILLES PILOTES 2016-2019**

# AUTOÉVALUATION : DES RÉSULTATS PROCHES DE LA MOYENNE MONDIALE

Dans le cadre du programme mondial "Villes Pilotes de l'Agenda 21", une journée a été organisée, en janvier 2019, afin d'autoévaluer les actions communales en matière de développement durable de la culture. Les résultats doivent contribuer à définir un plan de travail pour les années à venir.

Suivant une méthode approuvée par la Commission de la culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), cette autoévaluation permet aux villes d'examiner leurs points forts et faibles, puis de se comparer à la moyenne mondiale.

Encadré par des experts de CGLU, l'atelier initial a évalué la situation de la Ville de Baie-Mahault. Il était composé d'élus et d'administratifs de la commune, de services décentralisés de l'État, de membres de la société civile, d'associations et d'institutions telles que le Pôle Emploi et la Région Guadeloupe.

Des orientations fortes ont émergé en matière d'aménagement du territoire, mais aussi des pistes d'amélioration ont été identifiées en gouvernance, inclusion sociale ou éducation. ●



## AMÉNAGER POUR VALORISER

# LES "PARCOURS DU PATRIMOINE" REDONNENT VIE À NOTRE HISTOIRE

À travers les "Parcours du Patrimoine", la Ville s'est lancée dans un processus de valorisation, d'intégration du patrimoine dans notre paysage urbain pour une transmission durable aux générations futures.

L'objectif est de créer des haltes culturelles, de développer le tourisme mémoriel, d'aménager le territoire et de transmettre notre histoire.

Ces parcours renvoient à la mémoire, au patrimoine immatériel - tels les "léwoz" chez Man Sosso, symbolisés par le giratoire des "Amarreuses de Jabrun" - et au patrimoine naturel avec la baie et la mangrove à la biodiversité exceptionnelle.

Parler de patrimoine, c'est aussi le bâti telles les maisons coloniales de Wonche et de Dupuy ou l'Église Saint Jean-Baptiste. ●



● En hommage à Man Sosso, l'oeuvre "Les Amarreuses de Jabrun", érigée par la Ville en 2012, conçue par Richard-Viktor Sainsily Cayol.

### ZOOM...

## 1<sup>er</sup> PARCOURS DU PATRIMOINE "AN SIYAJ A INYAS É KANMARAD AY"



Alors que Louis Delgrès reste aux environs de Basse-Terre, Joseph Ignace et ses compagnons se rendent à Baimbridge en passant par Baie-Mahault. C'est une partie de cet itinéraire emprunté

lors de la guerre de 1802 qui est mise en valeur dès l'esplanade de Belcourt. Ce parcours nous éclaire ainsi sur la place occupée par notre Commune dans cette histoire héroïque et tragique.

## PRÉSERVER POUR TRANSMETTRE

# PROTÉGEONS NOTRE PATRIMOINE BÂTI POUR LE VALORISER !

Depuis plusieurs années, la ville préserve son patrimoine bâti qui constitue, et nous l'oublions trop souvent, une ressource non renouvelable.

Les premières rénovations ont concerné le site de l'ancien Collège d'Enseignement Général (CEG) et de l'ancienne caserne des pompiers devenu la Bibliothèque Multi-média Paul Mado et les maisons coloniales à Wonche et à Café et, plus récemment, certains édifices tels que le Monument aux morts et la toiture de l'Église Saint-Jean-Baptiste, héritage d'Ali Tur et Émile André Leroy. L'objectif consiste notamment à articuler passé, présent et futur dans une perspective de transmission et de solidarité entre les générations. Il s'agit aussi de faire du patrimoine une ressource économique et touristique par la valorisation des sites jusque-là peu attractifs. ■



● Église Saint Jean Baptiste - 1933.

● Maison coloniale du domaine de Wonche - Milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.



● Maison coloniale à Café - En rénovation.

## BIENTÔT

## LOI NOTRÉ

## DES ESPACES DE DIALOGUE OUVERTS AUX CITOYENS

Depuis 2015, la collectivité mène des actions à l'initiative de citoyens et elle entend désormais approfondir cette approche participative.

Le but est de répondre aux objectifs de développement durable de la culture et de respecter le principe des droits culturels énoncés dans la loi NOTRÉ.

Cette loi modifie la conception classique de la "Culture" et potentiellement des politiques culturelles, en mettant l'accent sur la nécessité de garantir aux populations leur liberté d'expressions culturelles et artistiques.

Concrètement, des espaces de dialogue avec la population seront ouverts dans les quartiers, par voie numérique et postale. ■



## ZOOM...

## RESTAURATION D'UN MONUMENT AUX MORTS UNIQUE EN GUADELOUPE

À la suite de sa restauration, le Monument aux morts communal, qui honore les soldats Guadeloupéens ayant combattu pour la France, a été mis à l'honneur, en novembre dernier, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918.



● Inscription sur le monument :  
"A nos morts 1914-1918"

En Guadeloupe, c'est le seul monument de ce type dont la statue représente un soldat noir.

En effet, Baie-Mahault est la seule ville à l'époque qui n'avait pas commandé sa statue dans l'Hexagone.

Sculptée par Émile André Leroy, elle représente Paul Rameaux Pindy, soldat à la caserne de Saint-Claude dans les années 1930.

Situé face à la Mairie, ce Monument aux morts dont l'architecte est Edmond Mercier a été inauguré en 1936. Ce lieu de mémoire commandé par Léonard Chalus, Maire de Baie-Mahault de l'époque, a été rénové sous l'actuelle mandature.